



# Bulletin de prix indicatifs 2020

## Produits d'automne

### Centre spécial Vente directe

du 24 septembre 2020

	CHF/kg – en vrac	
	de	à
<b>Pommes de table</b>		
<b>Classe I</b>		
Cox Orange, RubINETTE, Milwa	3.20	3.80
Belle de Boskoop, Renette du Canada	3.20	3.80
Gala, Braeburn, Elstar, Pinova, Topaz	3.20	3.80
Golden, groupe des Jonagold, Kidd's Orange	3.20	3.80
Idared, Maigold, Pinova	3.20	3.80
<b>Classe II</b>		
	1.80	2.50
<b>Poires de table classe 1</b>		
Beurré Bosc, Conférence	3.50	4.00
Williams, Louise Bonne	3.00	4.00
Harrow Sweet	3.20	3.60
Nashi	3.20	3.30
Coings	3.50	4.00
<b>Pomme de la semaine</b> : Nous recommandons d'appliquer un rabais de 20 à 30 % sur la base du prix maximal publié.		
Variétés de fruits à cidre « Spécial » selon les normes et prescription de la FUS 100 kg		
		33.00
Fruits à cidre variétés « Ordinaire » - Suisse Garantie 100 kg		
		26.00
Fruits à cidres variétés « Ordinaire » - Suisse Garantie 100 kg		
		23.00
Fruits à cuisinés		
	1.40	1.60
<b>Noix</b>		
Noix 28+ mm, lavées, séchées, calibré	13.00	15.00
Noix, qualité normale	8.00	10.00
Noix, demi noyaux	par 100 g	4.50 5.00

**Informations :**

Le bulletin des prix indicatifs pour la commercialisation des produits d'automne repose sur les prix indicatifs à la production du Centre de produits Fruits à pépins de table FUS/Swisscofel et des centres fruitiers régionaux, sur la situation dans le marché et l'expérience acquise par des vendeurs directs de toutes les régions.

Selon le volume de livraison et la qualité, les prix effectifs peuvent s'écarter des cotations. Les qualités excellentes, les conditionnements spéciaux et les ventes de petites quantités obtiennent par conséquent des prix plus élevés. Le bulletin des prix indicatifs pour la commercialisation des produits d'automne, départ de l'exploitation, comprend les frais de stockage, de production et de structure ainsi que la marge commerciale.

Les prix indicatifs constituent une recommandation de prix non contraignante. Les partenaires commerciaux sont libres de négocier les prix effectifs sur la base des prix indicatifs et leurs propres estimations.

Par vente directe on entend la vente au consommateur sans intermédiaire « départ ferme » de produits de son exploitation. Les prix varient lorsqu'il y a achat complémentaire de produits, quand d'autres partenaires commerciaux sont impliqués ou quand il faut compter des frais de transport départ exploitation.

Il est recommandé également d'établir ses propres calculs afin d'adapter les prix aux structures des coûts spécifiques de l'exploitation et en prenant en compte la situation du marché.

Les désignations reposent sur les dispositions légales et les exigences courantes de la filière (normes et prescriptions).

Le Centre spécial Vente directe édite le présent bulletin des prix indicatifs selon les besoins. Le bulletin reste valable jusqu'à l'édition du bulletin suivant. Le bulletin des prix indicatifs est publié sur [members.swissfruit.ch](http://members.swissfruit.ch) et dans la presse agricole.